



Nom : Prénom(s):

N° d'étudiant :

Doctorat ès sciences, mention :

Directeur de thèse :

Jurés de thèse :



texte complet

..... exemplaires, dont **2** exemplaires, seront déposés à la DIS (voir flyer ci-joint)

FORMAT : in-octavo A4 autre * :

LANGUE : français allemand anglais italien

1 exemplaire au format électronique (format pdf) à déposer sur le site :

<http://archive-ouverte.unige.ch>

<input type="checkbox"/> Diffusion libre (☞ internet)	
<input type="checkbox"/> Sans embargo	[embargo = restriction temporaire de diffusion]
<input type="checkbox"/> Avec embargo :	
- Niveau : <i>Diffusion restreinte</i> <i>Non diffusé</i>	[rayer la mention inutile]
- Durée : _____ mois	
<input type="checkbox"/> Diffusion restreinte (☞ intranet - accès réservé à la seule communauté universitaire)	
<input type="checkbox"/> Sans embargo	
<input type="checkbox"/> Avec embargo (non diffusé) :	
- Durée : _____ mois	
<input type="checkbox"/> Non diffusé (☞ accès réservé au seul déposant)	

Lors de l'établissement du *contrat de dépôt, d'archivage et de diffusion électroniques d'une thèse universitaire*, le candidat fait mention du niveau de diffusion et de l'éventuel embargo déterminés dans le présent document. En cas de contradiction entre les indications portées sur le contrat précité et celles mentionnées dans le présent document, ce dernier fait foi.

Le directeur de thèse :
(date) (signature)

(par sa signature, le directeur de thèse accepte l'impression de la thèse en l'état)

Le candidat :
(date) (signature)

Vu et approuvé par le Décanat :

Date : Signature :

* avec autorisation du doyen

- INFORMATIONS -

- Le rapport de thèse définitif, signé par tous les membres du jury, doit être remis au Secrétariat-étudiants de la Faculté.
- L'imprimatur est accordé par le Décanat à réception de ce rapport, de la mention de la soutenance et du mode de publication.
Il est remis au doctorant avec le mode de publication approuvé et signé par le Décanat

Mise en forme définitive de la thèse

- a) La thèse doit avoir le format in-octavo (15,5 x 22,5 cm) ou A4. Avec l'autorisation du doyen de la faculté, la thèse peut exceptionnellement avoir un format différent.
- b) Indiquer en haut de la couverture la Section, le Département ou l'Institut où la thèse a été préparée. Mentionner le nom du directeur de thèse.
- c) Imprimer en entier le ou les prénoms usuels. Les étudiantes mariées devront indiquer leur nom de jeune fille si elles ont été immatriculées sous ce nom.
- d) Imprimer le nom du lieu ou pays d'origine au-dessous du nom de famille. Les Suisses indiqueront la commune d'origine, suivie de l'indication du canton entre parenthèses.
- e) Indiquer le numéro de la thèse en dessous du lieu ou pays d'origine.
- f) Mentionner au bas de la couverture le lieu d'édition, éventuellement le nom de l'imprimeur ou de l'éditeur, et la date de publication.
- g) Reproduire au verso de la page de titre le texte de l'imprimatur délivré par le Doyen de la Faculté, la date exacte à laquelle il a été établi ainsi que le numéro de la thèse.
- h) Si la thèse donne lieu à une publication quelconque, il faut le mentionner au verso de la page de titre, en bas de la page, sous l'imprimeur.

Le texte figurant sur la couverture et la page de titre, ainsi que l'imprimatur et les remerciements, devront être, dans la mesure du possible, en français.

Dépôt des exemplaires

A la DIS (Division de l'information scientifique – UNI DUFOR, bureau 310) :

- 2 exemplaires imprimés, accompagnés de l'imprimatur et du Mode de publication
- 1 exemplaire au format électronique (format pdf) à déposer sur le site : <http://archive-ouverte.unige.ch>

Couverture cartonnée imprimée, chaque exemplaire étant broché :

Ils pourront avoir la forme d'impression suivante :

- bonnes photocopies
- tirage offset ou autre mode d'impression similaire, dans ces cas, les documents iconographiques devront être des photographies
- tirage à part d'une revue sur autorisation du Doyen.

Attribution du titre de docteur

Lorsque les dépôts requis ont été effectués, le bureau des diplômes (tél. : 022 379 77 44) délivre le diplôme de docteur.

Le diplôme est envoyé par la poste en recommandé.
